

TRANSPORTS SCOLAIRES INSCRIPTIONS 2026 – 2027



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE ORGANISE LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service des transports scolaires permet aux élèves de se rendre dans leur établissement scolaire à raison d'un aller le matin puis d'un retour, à des horaires spécifiques pour chacune des dessertes mises en place.

INSCRIPTIONS du mardi 16 juin au mercredi 5 août 2026 *

Inscrivez-vous sur **mesdemarches.lehavreseinemetropole.fr**
Sélectionnez “je fais une démarche dans une autre commune”, puis “Transport”
et “Inscription au transport scolaire”

*Majoration de 15 € en cas de paiement et/ou validation photo après le 5 août

CONDITIONS

Vous résidez sur le territoire de la Communauté urbaine, à plus de 3 km de l'établissement scolaire de votre secteur (plus de 5 km en zone urbaine).

Votre enfant est inscrit dans l'un des établissements scolaires suivants :

- École à Turretot
- École à Bordeaux-Saint-Clair
- École à Oudalle ou Sandouville
- École à Saint-Gilles-de-la-Neuville ou Graimbouville
- École à Beaufrepaire, La Poterie-Cap-d'Antifer ou Le Tilleul
- Collège Georges Brassens à Épouville
- Collège Raymond Queneau à Montivilliers
- Collège Belle-Étoile à Montivilliers
- Collège Pablo Picasso à Harfleur
- Collège l'Oiseau Blanc à Criquetot-l'Esneval
- Collège André Siegfried à Saint-Romain-de-Colbosc
- Lycée Jean Prévost ou collège Sainte-Croix à Montivilliers
- Lycées au Havre ou lycée Jeanne d'Arc à Sainte-Adresse

MODALITÉS D'UTILISATION

La carte de transports scolaires de la Communauté urbaine est valable plusieurs années.

Elle doit être présentée sur les pupitres valideurs à chaque montée dans un car.



EN SAVOIR +

Retrouvez le règlement, les horaires et toutes les informations sur :
transportscolaires.lehavremetro.fr

RENSEIGNEMENTS

Pôle Mobilité – Transports scolaires
transportscolaires@lehavremetro.fr

